

## **BREF!** Fissures à Berlioz, ça se poursuit

Des volets pare-soleil fous qui plongent l'équipage dans le noir aux thermostats défectueux, en passant par les chutes de faux plafonds, la croisière vire à la galère.

Domage, vu le coût faramineux de ce partenariat public-privé (PPP), qui lie l'État à l'entreprise BOUYGUES pendant 25 années durant lesquelles il n'est que locataire. Et au bout desquelles il prendra pour de bon le gouvernail du navire. Dans quel état, c'est une autre affaire.

La Direction s'est toutefois saisie du dossier. Deux expertises ont été sollicitées pour évaluer les dégâts et estimer les mesures à prendre. Certes, les soutiers du Berlioz ont du souci à se faire. Heureusement, les officiers du bord sont sur le même bateau. Rassurez-vous : ils n'ont pas intérêt à sombrer avec leur navire...



## **(Mauvaise) HUMEUR**

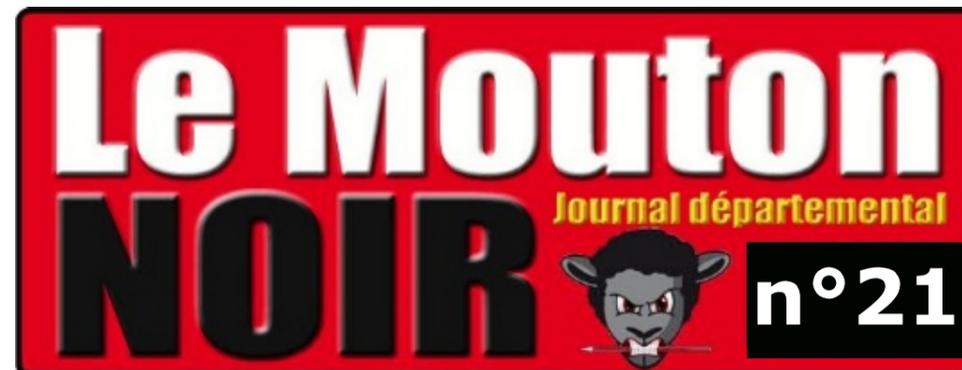
Malgré la demande de la majorité des agents travaillant dans les SIP, en faveur du maintien de notre organisation de travail en secteurs d'assiette, de la séparation assiette-recouvrement et du recouvrement forcé sur le SIP. La direction a donc décidé qu'au 01/01/2024 tous les secteurs d'assiette des SIP du 93 devront disparaître. Laissant les SIP, s'organiser pour cela !

Cette suppression a entraîné une désorganisation de certains services d'assiette jusqu'alors toujours organisés en secteurs (géographique et d'un nombre de contribuables défini). Cela a automatiquement supprimé le suivi et la gestion des dossiers et a, de fait, rendu tout le monde irresponsable.

## **QUAND DÉSECTORISATION RIME AVEC DÉSORGANISATION**

Or, la responsabilité est indissociable de l'acte professionnel, elle nous engage professionnellement.

Nous ne sommes pas dupes ! Supprimer les secteurs nous le savons est la première étape nécessaire qui permettra de vider les SIP de leurs missions et de les faire disparaître. La direction propose héroïquement l'organisation en « blocs fonctionnels » (ou blocs métiers type « bloc accueil », « blocs contrôle » ...) pour les « SIP DE DEMAIN ». Le terme semble attrayant mais cela lui permettra par la suite de sortir certains blocs des SIP pour mieux les envoyer vers des services externes (ou vers des fusions de services) et ainsi supprimer encore plus de postes.



## **EDITORIAL**

## **APRÈS LE DÉMANTÈLEMENT DU RÉSEAU LE GOUVERNEMENT VISE CELUI DU STATUT**

Le gouvernement a annoncé 10 milliards d'économies dès 2023 et 20 milliards pour 2024, ce qui ne sera pas suffisant. Le déficit budgétaire a explosé passant de 4,9 % du PIB à 5,5 %. Du jamais vu. L'objectif affiché est de faire des économies. Les malades et les chômeurs sont les premiers visés et sans oublier les fonctionnaires. Toute la Fonction publique est impactée : les hôpitaux, l'éducation nationale et les finances publiques entre autres souffrent du manque de personnels. Après la loi Dussopt de 2019 ouvrant la voie de la contractualisation dans la Fonction publique, les déclarations de Stanislas Guérini vont dans le même sens. Il vient compléter l'arsenal anti-fonctionnaire.

Dans ses déclarations, Guérini a introduit le fait de *Faciliter le licenciement des fonctionnaires pour insuffisance professionnelle, lorsque le travail n'est pas fait* précise Guérini. Ce n'est pas un tabou ni une nouveauté, et tout le monde le sait ! C'est déjà le cas. Ça contribue au « fonctionnaire-bashing ». C'est bien connu, trop de fonctionnaires sont des « fainéants ». Mais connaît-il vraiment la situation ? Poser la question c'est y répondre.

Introduire le salaire au mérite c'est-à-dire à la tête du client. Le mérite c'est : ce qui rend (une personne) digne d'estime, de récompenses. Les fonctionnaires auraient donc besoin de prouver qu'ils sont dignes d'estime ? Nous ne voulons pas de récompenses, nous voulons des augmentations salariales, l'augmentation du point

d'indice à hauteur de l'inflation et la réindexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation. Toute autre revendication n'a pas lieu d'être.

Mais la plus grave, nul doute c'est la suppression des catégories A, B, C. Le statut de la fonction publique s'est construit à partir de la reconnaissance des diplômés et de fait des catégories A, B et C. Les supprimer c'est la non-reconnaissance des qualifications. C'est remplacer le principe d'égalité pour accéder à la fonction publique par la notion de « compétence » dont le contenu est défini par l'employeur. Mais c'est en finir définitivement avec la fonction publique de carrière et la substituer par la fonction publique d'emploi et placer les agents publics sous l'autorité arbitraire et discrétionnaire de leurs employeurs.

Par ailleurs, en finir avec le statut, c'est mettre fin à l'indépendance et à la neutralité de ses agents dans l'exercice de leurs missions. Ce même scénario qu'ont connu les postiers.

L'argument du ministre c'est « en finir avec le plafond de verre » en matière de promotion. Mais n'est-il pas au courant que les dispositifs d'évolution de carrière existent déjà.

L'enjeu est de taille face à cette attaque sans précédent.

Nous ne nous laisserons pas faire. Partout, discutons, organisons-nous avec nos organisations syndicales pour mettre en échec ce projet de loi qui doit être présenté à l'automne.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 JUIN 2024**  
**9 heures à la Bourse départementale du travail**  
**1 place de la libération 93000 Bobigny**

# Le Mouton NOIR Le Mouton NOIR Le Mouton NOIR

## DOSSIER SEMAINE EN 4 JOURS : UN PAS VERS L'AUSTÉRITÉ ET LE DÉMANTÈLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

La DGFIP a décidé de passer en force l'expérimentation la « semaine en quatre jours », dans un mépris total des organisations personnelles des agents et du dialogue social. Car candidater à l'expérimentation se ferait par service : si votre service est « volontaire », tant pis pour vous, l'agent récalcitrant, vous l'êtes aussi !



La semaine en 4 jours ne peut être une réponse satisfaisante, si elle ne s'accompagne pas d'une véritable et conséquente réduction du temps de travail. En effet, la semaine en 4 jours, c'est des journées interminables et exténuantes ; c'en sera donc fini des jours de récupération horaires variables. Et si un agent en difficulté est en débit horaire, il ne pourra pas rattraper. Et n'oubliez pas : si vous dépassez les 12h de débit horaire, la première fois c'est des jours de congés perdus, mais après c'est du salaire. Bref, on est loin de l'amélioration de nos conditions de travail.

Même si nous sommes habitués, l'administration applique les nouvelles mesures d'organisation du travail côté économies et rationalisation, beaucoup moins côté progrès social.

“Contre cette semaine en 4 jours intenable et contre le projet de loi « Fonction publique » de Guerini, mobilisons-nous !”

Les conditions d'exercice de nos missions ne cessent de se dégrader et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle devient de plus en plus complexe.

## BREF ! SOS : UN SMARTPHONE A LA MER

Une expérimentation de l'application de sécurité Nomadia a été faite pour tester la protection des agents itinérants en déplacement. Trois cas d'alerte ont été effectués :

- une alarme tonitruante accompagnée d'un flash clignotant après avoir fait chuter le smartphone sauf si la chute n'est pas détectée ou que le téléphone se disloque. En effet c'est bien connu, un téléphone sans batterie continue de fonctionner... ;
- un bouton SOS à actionner avec trois pressions successives, parfait dans une situation où les mains sont attachées dans le dos et les doigts dans le nez ...;
- un dispositif « zone sans réseau » à anticiper et évaluer au doigt levé ou en faisant appel à Mme IRMA... ( En effet, comment prévoir et savoir quelles sont ces zones !)

Le tout, avec une possibilité d'annulation par tous, sans verrouillage, une géolocalisation défaillante et pour finir, un contre-appel sans discrétion du service de sécurité le tout en haut parler...

Avec ça, le fraudeur agressif et fou furieux tape dans la main du vérificateur et fait un chèque, merci Bercy... Dommage, l'idée était bonne !

## DOSSIER LA PSC, FAUT PAS ÊTRE PRESSÉE !!!

Presqu'une légende urbaine, la prise en charge à hauteur de 50 % de la protection sociale complémentaire (PSC) devrait être finalisée, si tout va bien, en juin... 2025. Le marché sera passé pour 6 ans, avec clause de revoyure pour 2 ou 3 ans. Les négociations étant encore (et toujours) en cours, voici quelques éléments obtenus à l'assemblée départementale de la MGEFI :

- les ministères et les organisations syndicales négocient un panier de prestations de base. Les 50 % de prise en charge ne s'appliqueront qu'à lui, et pas aux options que vous pourriez prendre en plus. À noter, que la garantie de maintien de salaire ne sera plus de base dans le panier, mais sera une option à payer en supplément.

- le panier de prestations devrait être proche du niveau de l'offre « Vita » de la MGEFI (un peu mieux que l'offre « premier prix »).

- tous les fonctionnaires ne seront pas traités de la même manière. En effet, chaque ministère décide via des négociations d'un budget dédié pour améliorer ce panier de prestations de base. À titre de comparaison, le ministère de l'Intérieur ajoute une subvention aux repas de ses agents qui à Bobigny mangent pour 2,50 € alors qu'à la DDFIP c'est 3,40 € a minima. Serons-nous parmi les mieux remboursés ?

- actuellement la cotisation peut-être réévaluée à la hausse jusqu'à 70 ans, à l'avenir l'âge plafond de revalorisation sera de 75 ans.

- les retraités pourront garder les offres actuelles, mais à des tarifs supérieurs, à moins de basculer dans le nouveau contrat collectif, et ce sans bénéficier d'aucune prise en charge par l'administration.



## Le Berlioz craque au rythme de la tectonique (ref 2000's!)

Avis de tempête : le navire amiral de la DDFIP prend l'eau. Depuis quelque temps, le bâtiment de Bobigny qui accueille, entre autres, les services de direction, est zébré d'une fissure qui témoigne de son entrée en service houleuse.

Jugez plutôt. Sur la façade nord, du rez-de-chaussée au 6e niveau, une longue rayure verticale traverse tous les étages. Ainsi, dans l'espace de convivialité du 1er, les collègues partagent leur café avec un mur décati. Pis encore, le plancher est décollé de la plinthe et n'est plus au même niveau que celle-ci. Le navire s'enfonce ?

Alors, d'où vient cette fâcheuse avarie ? On l'ignore encore, mais on ne peut que constater les dégâts.

Il est vrai que le joyau technologique piloté par Bercy a perdu de sa superbe depuis sa mise à flot en 2021,